

Vous êtes ici :

[Accueil](#) / [Acteurs](#) / L'Union européenne : partenaire financier des grands projets européens

Acteurs

18 juillet 2016

L'Union européenne : partenaire financier des grands projets européens



Le 17 octobre 2013, la déclaration de Tallinn, cosignée par le commissaire européen aux Transports et les ministres français, flamand, wallon et néerlandais, affirmait l'intérêt de la liaison Seine-Escaut pour l'Europe et précisait que celle-ci était éligible à des financements européens à hauteur de 40% du montant des travaux et 50% du montant des études.

A la suite de cette déclaration, la France, la Wallonie et la Flandre ont déposé en février 2015 une demande de financement de la liaison Seine-Escaut à l'Union européenne, dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). Le 1^{er} décembre 2015, les partenaires signaient avec l'Union européenne une convention de financement de 980 millions d'euros pour la période 2014-2019 (1^{ère} tranche).

Dans le cadre du réseau de grands projets européens qu'elle anime, l'Europe réunit régulièrement les équipes des principaux projets européens de transport afin de mutualiser les bonnes pratiques mises en oeuvre dans ces projets majeurs.

L'Europe a ainsi organisé un séminaire à Innsbruck proche du tunnel du Brenner en mars 2015, un autre à Luxembourg au sein de la Banque européenne d'investissement en février 2016. En juin 2017, les équipes se sont réunies à Bruxelles. La Société du Canal Seine-Nord Europe était présente et a donc pu échanger avec les équipes du tunnel de base du Brenner, de la Fehmarn Belt, de Rail-Baltica et de la liaison Lyon-Turin.

Le mécanisme d'interconnexion en Europe

LE MÉCANISME D'INTERCONNEXION EN EUROPE

L'Union européenne a publié en 2013 une liste de 9 corridors multimodaux constituant son réseau central de transports. Afin d'améliorer la circulation des biens et des personnes en son sein, elle a débloqué un fonds de 26 milliards d'euros sur 2014-2020 pour financer les projets qui permettront le développement de ce réseau dans le cadre du **mécanisme pour l'interconnexion en Europe** (MIE). L'objectif de l'Union européenne est d'en réaliser les principales liaisons d'ici à 2030 et que, progressivement, d'ici à 2050, la grande majorité des entreprises et des citoyens européens ne soient pas à plus de 30 minutes de trajet d'un des corridors.

Des infrastructures prioritaires ont été identifiées au sein des neufs corridors. Le canal Seine-Nord Europe est ainsi pour la Commission européenne le projet prioritaire du corridor Mer du Nord / Méditerranée. C'est un projet qui s'inscrit pleinement dans la politique européenne de transports puisqu'il s'agit d'une liaison transfrontalière favorisant le recours à un mode de transport écologique, économique et sûr : le transport fluvial. A ce titre, il est financé par l'Union européenne à hauteur de 50% du montant des études et 40% du montant des travaux.

Il est par ailleurs le projet le plus important concernant les voies navigables intérieures. A noter que, pour la France, deux grands projets ont été identifiés comme prioritaires : le canal Seine-Nord Europe et le Lyon-Turin.

